

Attractivité comme lieu d'engagement bénévole

Liste à cocher pour faire un état de situation quant à l'attractivité de l'institution pour des bénévoles et repérer les ajustements ou les améliorations encore à faire.

- Les activités proposées conviennent bien comme engagements bénévoles.
- Les engagements ne dépassent pas 6 heures par semaine, en moyenne.
- Le bénévolat et les possibilités de s'engager apparaissent sur notre site Internet.
- Les bénévoles peuvent s'engager occasionnellement ou régulièrement.
- Les initiatives sont les bienvenues et activement encouragées.
- Le bénévolat inclut la possibilité de s'aider d'outils numériques.
- Les tâches confiées aux bénévoles correspondent à leurs compétences.
- Les conditions-cadres et la personne de référence pour chaque activité sont bien définies.

- Les bénévoles connaissent leurs interlocuteurs directs.
- Les bénévoles sont introduits et accompagnés avec bienveillance.
- Les bénévoles sont informés à temps de ce qui concerne leur activité.
- Les bénévoles peuvent participer activement à l'organisation de leurs activités.
- Les bénévoles sont associés à la planification, à l'évaluation et à l'évolution de leur champ d'activité.
- Les bénévoles bénéficient de rencontres d'échanges d'expériences et de formations continues.

- Les bénévoles sont au clair concernant les attentes et les engagements respectifs et connaissent les directives générales et sectorielles.
- Les bénévoles savent à qui s'adresser en cas de difficulté.
- L'Église prend soin des bénévoles et leur manifeste sa reconnaissance.
- Le « dossier d'engagement bénévole » est connu des bénévoles et utilisé.
- L'engagement des bénévoles est valorisé, par exemple dans le rapport annuel ou par des actions de communication.

- Les frais liés aux activités, aux déplacements, à la reconnaissance et à la formation continue sont remboursés ou, en tout cas, clairement réglemés.
- Les bénévoles sont assurés et informés de leur couverture d'assurance.
- Les bénévoles ont accès aux infrastructures (salles, photocopieur, etc.).
- Bénévoles et collaborateurs rémunérés se complètent et collaborent sur un pied d'égalité.

Explications dans :

Chapitre 3

Assurer la qualité et développer le bénévolat

Chapitre 4

Recruter des bénévoles

Chapitre 4

Assurer la qualité et développer de nouvelles offres